

Intervenants :

Maître d'Ouvrage : **Département de Loire-Atlantique**
Architectes : **LINEA Architecture – MCM Architectes**
Mission CETRAC : **Assistance technique à la Maîtrise d'Ouvrage (phase réalisation)**
Entreprise générale : **Eiffage construction**

Données générales :

Calendrier : **Dépôt du Permis : octobre 2014 / Démarrage des travaux : juin 2015 / Livraison : septembre 2016**
Surface : **6 300 m² sur une parcelle de 16ha**
Montant travaux : **12 899 300 € HT**

PROGRAMME :

Construction d'un collège 24 divisions extensible à 28. Mode de construction semi-industrialisé.

Conçu pour accueillir 700 élèves, ce collège pourra s'étendre grâce à des modulaires qui pourront être rajoutés ou enlevés.

Le bâtiment principal s'élèvera sur trois niveaux sur lequel se raccordera deux bâtiments plus bas, créant la forme d'un U, ouvert au sud.

La réalisation de ce collège public répond à de nombreuses exigences :

- Respecter le cadre pédagogique de l'Éducation nationale.
- Concevoir un bâtiment évolutif.
- Assurer une construction avec un objectif de performance énergétique supérieur à 10% par rapport aux objectifs de réglementation thermique (RT) 2012 pour les bâtiments.
- Proposer une organisation cohérente du site dans sa globalité : transports, équipements sportifs...

Le nouveau bâtiment accueillera :

- Locaux d'enseignement général, Unité locale d'inclusion scolaire, artistique, scientifique.
- Locaux d'accompagnement à l'enseignement : Centre de Documentation et d'Information, vie scolaire, pôle médico-social.
- Locaux d'accueil : administration, salle polyvalente.
- Locaux techniques, d'entretien et de logistique.
- Espace restauration : salles à manger et cuisine.
- 4 logements de fonction.

